

Défi métiers : le CA prend acte du projet de liquidation porté par la région et la préfecture d'Île-de-France

"Le conseil d'administration réuni le 15 septembre 2022 a pris acte de la volonté commune de l'État et de la région Île-de-France de ne pas renouveler la convention constitutive de Défi métiers, le Carif-Oref francilien, au-delà du 24 décembre prochain", indique la région Île-de-France dans un courrier dont AEF info a obtenu copie.

Publiée le 16/09/2022 à 18h20

La convention conditionnant l'existence du GIP Défi métiers, Carif-Oref hébergé par la région et cofinancé à parité avec l'État à hauteur de 3,4 M€ par an, une assemblée générale a été convoquée courant octobre afin de définir les modalités de sa liquidation. Liquidation qui mènera au licenciement économique de la quarantaine de salariés (lire sur AEF info).

Un courrier, co-signé par Valérie Péresse (LR), présidente de la région, et Marc Guillaume, préfet de région, daté du 14 septembre 2022, a été révélé lors du CA. Il indique que les réflexions menées ces derniers mois quant "aux missions exercées par cette structure [...] nous conduisent à considérer que le renouvellement de la convention constitutive du GIP n'est pas nécessaire".

DOUBLONS ?

Selon la région, "la plupart des missions édictées par le décret du 22 juin 2021 relatif aux missions des Carif-Oref peuvent être portées par la région ou par d'autres organismes associés. C'est notamment le cas des missions d'observation des métiers ou encore d'information sur l'offre de formation". La région indique a posteriori se référer notamment à l'Institut Paris région, l'agence régionale d'urbanisme et de l'environnement (1).

Par ailleurs, la région estime que le Crefop qui associe les partenaires sociaux et les acteurs de l'écosystème, doit être l'instance de dialogue régional sur les politiques de formation. "Il doit monter en puissance", précise-t-elle.

C'est un coup de massue pour les salariés du Carif-Oref, qui sont très étonnés par la méthode et par la mention de "doublons", une tentative selon eux de justifier une décision après coup. "Le Crefop n'a jamais rempli les missions du Carif-Oref, soulignent les délégués du personnel, et l'Institut Paris région est dédié à l'urbanisme... Cela montre un écart entre la vision de la région de ce que pourraient être les missions du Carif-Oref, et la réalité." Par ailleurs, la région indique que "les missions conduites par le GIP dépassent largement les missions légales confiées aux Carif-Oref par le code du travail". Une manière pour les délégués du personnel de discréditer Défi métiers, et de laisser planer "le risque d'un service régional d'information et d'orientation a minima".

UN FUTUR INCERTAIN

La présidente du GIP et par ailleurs vice-présidente de la région pour l'emploi, la formation et l'apprentissage, Stéphanie Von Euw, s'est engagée au cours du CA à "recevoir personnellement tous les salariés et à faire l'interface avec la région et l'État pour s'assurer que l'accompagnement des salariés se fasse dans les meilleures conditions possibles". Avec une menace de liquidation du GIP le 24 décembre prochain, les salariés restent très inquiets tant pour le futur du Carif-Oref que pour leur propre avenir.

"C'est un couperet, les bilans financiers sont bons, les rapports d'activité sont validés par l'État et la région, le plan d'activité est défini en début d'année et validé par la région et l'État, mais du jour au lendemain, on nous dit qu'on n'a pas besoin de nous", s'insurgent-ils. Alors qu'ils avaient demandé de pouvoir lire le rapport d'Anne Père-Brillaut lié à sa mission de configuration d'une prochaine agence de l'orientation, aucune réponse ne leur a été apportée. "C'est un sujet tabou", estiment les délégués, qui se réservent le droit de futures mobilisations (lire sur AEF info).

"L'absence de concertations met en péril un certain nombre d'activités au service des Franciliens", estiment-ils. De son côté, la région prétend "qu'il n'y aura pas de rupture de service pour les usagers".

(1) Sur son site internet, l'Institut Paris Région dit offrir "une expertise pluridisciplinaire permettant de traiter à 360° les problématiques de développement des territoires. Il compte plus de 200 spécialistes qui fournissent études, diagnostics, bilans territoriaux, produisent et analysent des données, animent des formations... Ils sont répartis en trois pôles opérationnels : environnement, urbanisme et transports, économie et société".

DOCUMENTS

[Courrier CA Défi métiers](#)